



## **DROIT DE REPONSE**

A L'Haÿ-les-Roses, le 13/12/2022

En réponse au communiqué de presse mensonger du maire de L'Haÿ-les-Roses, publié sous le titre « réponse aux démarches de l'opposition municipale »

Le maire de L'Haÿ-les-Roses a publié un communiqué sous le titre « réponse aux démarches de l'opposition municipale ».

Ce communiqué est produit suite à plusieurs articles parus dans la presse nationale et locale faisant état de la saisine du parquet financier, c'est-à-dire de la justice pénale, suite aux opérations des projets Cœur de Ville-Roseraie et marché Locarno. Nous rappelons que la presse est libre dans ce pays, que c'est à son honneur d'investiguer et de porter à la connaissance du public des faits vérifiés. **S'il n'y avait pas eu de sujet d'interrogation, il n'y aurait pas eu d'articles. Et la réputation de la ville n'aurait pas été entachée.** 

Nous remarquons la volonté de confondre la justice administrative et la justice pénale. Ce sont deux juridictions différentes, ne traitant pas des mêmes sujets. La justice pénale s'intéresse ici aux éventuelles malversations financières. Ce qui n'a rien à voir avec les recours administratifs portés par les citoyens, des associations, et les élus.

Enfin ce communiqué accuse l'opposition d'être à l'origine de la démarche d'ANTICOR. C'est faire injure à cette respectable association, surtout que nos groupes n'ont jamais eu le moindre contact avec cette association. En conséquence, et en raison du mauvais procès qui nous est fait, nous nous réservons le droit de porter plainte pour diffamation contre le maire et la mairie.

Olivier LAFAYE Sophian MOUALHI

Président du groupe Réveillons L'Haÿ Président du groupe L'Haÿ En Commun